



## Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO 02 au Comité Départemental de l'Education Nationale du 4 FEVRIER 2022

Monsieur le Directeur Académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Climat social, crise sanitaire, ce CDEN intervient alors que le moral des personnels est au plus bas. Les grèves massives du 13 et 27 janvier, unitaires et suivies en sont l'expression sur le terrain. Les revendications sont claires : exigence de moyens pour protéger les personnels et les élèves, recrutements massifs à hauteur des besoins, augmentation immédiate du point d'indice...

Les réponses apportées par le gouvernement à la colère des personnels ne sauront les satisfaire. Il aura fallu une mobilisation historique alertant **sur la terrible dégradation des conditions de travail depuis 2 ans** pour qu'enfin des masques chirurgicaux arrivent dans les établissements. Et où sont les masques FFP2 pour les AESH et personnels qui le souhaitent ? Doit-on rappeler que la livraison des autotests est prévue pour février ou mars alors que le pic de l'épidémie nommée Omicron a eu lieu en janvier ? Qui a réalisé la difficulté d'enseigner depuis 2 ans le visage recouvert d'un masque ? **La communication faciale empêchée, la voix étouffée par un masque, qui a pris en compte les efforts quotidiens, énormes, épuisants pour faire cours, faire porter sa voix devant une classe de 25 élèves au moins?** Certains collègues, plus fragiles, ont dû acheter eux-mêmes un dispositif d'amplification de la voix afin de préserver leurs cordes vocales.

Qui a considéré la surcharge de travail des directeurs d'école qui demandent toujours à être dispensé des APC, des animations pédagogiques ?

Et ce n'est sans doute pas la carte scolaire proposée ce jour qui viendra rassurer les troupes.

Effectivement, dans le premier degré, les 1965 équivalents temps pleins annoncés par le ministre Blanquer sont en réalité récupérés sur le dos de la formation des professeurs stagiaires qui travailleront à temps plein au lieu d'un mi-temps. Il s'agit donc d'un joli tour de passe-passe pour faire croire à l'opinion publique que des postes sont créés alors que c'est bien 60 postes qui seront supprimés.

**Sur ces 1965 ETP supplémentaires annoncés par le ministre plus de la moitié sont consacrés à l'amélioration des décharges de direction.** Un grand nombre est consommé pour finaliser le dédoublement des grandes sections en Education Prioritaire et pour finaliser le plafonnement à 24 en GS, CP, CE1.

D'autres postes sont destinés aux expérimentations des contrats locaux d'accompagnement dans les académies d'Aix-Marseille, Lille et Nantes et certains sont réservés à des unités d'enseignement autisme ou des « dispositifs d'autorégulation ».

**Le ministre a supprimé tant de postes depuis le début du quinquennat qu'il a lui-même organisé la pénurie de personnels et se voit donc contraint de demander aux retraités de reprendre du service pour pallier les absences des personnels malades.** Ce sont donc les personnes les plus fragiles au regard de l'épidémie compte tenu de leur âge que le ministre veut mettre dans des classes ? Beaucoup de classes sont encore surchargées, les postes spécialisés manquent partout, que restera-t-il pour baisser les effectifs dans les classes, prendre en charge efficacement les élèves en difficulté ou en situation de handicap ?

La réponse est simple : **il ne restera pas grand-chose surtout avec les 5 ETP supplémentaires pour notre académie dont 1,5 ETP pour notre département.** Et les échanges lors des deux CTSD ont montré que vous n'aviez aucune marge de manoeuvre pour améliorer les conditions de travail des élèves et des enseignants. Bien au contraire, avec 35 fermetures de classes proposées vous allez les dégrader.

Dans le second degré, malgré quelques ajustements et une population scolaire qui diminue, **les besoins ne cessent de progresser.**

Au collège de Vailly, il y aura 30 élèves par classe en 4<sup>e</sup>, au collège Gérard Philippe de Soissons, les enseignants voient leur dotation passer de 699 heures à 606 heures pour 30 élèves prévus en moins. Au collège de Cuffies, la Principale a informé les équipes que toutes les classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> accueilleront au moins 28 élèves. Au collège de Gauchy, entre les prévisions pour la rentrée 2021 et l'effectif réel à ce jour, on note un écart de 16 élèves. Dans ce collège, en 3 ans, le H/E est passé de 1.20 à 1.12. Lors du CTSD, Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale **a fait valoir la mise en place des cités éducatives comme moyen supplémentaire. Mais cette mutualisation ne crée pas de postes, n'allège pas les effectifs par classe et soustrait aux professeurs une partie de leur liberté pédagogique.** Ce dispositif inquiète plus qu'il ne répond aux exigences d'un enseignement de qualité afin de lutter contre la grande difficulté scolaire.

Il a été annoncé **l'achat par le département de capteurs.** Mais **l'impossibilité d'aérer correctement les salles de classe dans de très nombreux établissements condamnent d'avance cet achat à son inutilité. Depuis deux ans, avec les collectivités territoriales responsables du bâti, on aurait pu, sans doute, lever le dispositif de sécurité d'au moins une fenêtre par classe afin de permettre une plus large ouverture.** Ainsi à l'encontre du message de prévention largement télévisé et émanant du ministère de la santé, qui préconise une aération des pièces toutes les 10 minutes, **on entasse élèves et personnels jusqu'à 6 heures par jour dans des salles où cela est impossible.**

La carte scolaire et les dotations pour le second degré ne sont donc certainement pas de nature à rassurer, au contraire, elles continuent à exaspérer les personnels, lassés du mépris du Ministre dont ils sont victimes. Si le ministre se vante d'avoir laissé les écoles ouvertes plus que dans les autres pays pendant la pandémie, **il n'a en aucun cas pris en compte les moyens et dispositions supplémentaires qu'il aurait dû déployer pour assurer des conditions de travail dignes pour tous - ce que les personnels n'ont cessé de réclamer depuis la réouverture des établissements en mai 2020.**

La FNEC-FP-F0 02 voudrait conclure en déplorant le manque de dialogue fructueux lors des instances. La diffusion des documents aux membres du CDEN avant même la tenue des CTSD pose d'ailleurs question. Après les CAP, la volonté serait-elle de réduire le rôle des comités techniques à néant ? Le nombre de vote « contre » la carte scolaire vient bien évidemment crédibiliser ce sentiment.

**Le ministre Blanquer prépare une rentrée 2022 catastrophique. La FNEC FP-F0 ne l'accepte pas et revendique :**

- **L'abandon de la réforme de la formation initiale des enseignants et le retour à une véritable formation pour les stagiaires ;**
- **Un recrutement immédiat et à hauteur des besoins de personnels sous statut dans les écoles, les établissements et les services pour ouvrir des classes partout où cela est nécessaire, pour arrêter les fermetures de classes.**
- **La création de postes de remplaçants pour que chaque enseignant absent soit remplacé ;**
- **Les créations de postes spécialisés, de PsyEN, d'AES, AED nécessaires à la prise en charge de tous les élèves en difficulté ou en situation de handicap, l'abandon des PIAL et l'arrêt de la logique d'inclusion systématique et forcée ;**
- **L'augmentation des décharges de direction pour toutes les écoles. Pas une école sans décharge hebdomadaire ;**

- L'abandon des formations en constellations et des évaluations d'école ;
- Le recrutement immédiat de tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et le réabondement de celles-ci, la titularisation ou la stagiairisation de tous les contractuels qui le souhaitent.
- L'augmentation de 20% de la valeur du point d'indice et une augmentation indiciaire immédiate de 183 € net par mois pour les personnels de l'Education nationale ;
- L'arrêt des protocoles inapplicables.